

Communiqué de presse

05.05.2003

L'Instance d'admission durcit ses prescriptions en matière de publication

Lors de sa réunion du 5 mai, l'Instance d'admission de la SWX Swiss Exchange a pris les décisions suivantes:

1. Les **délais de transmission de leurs rapports financiers par les sociétés cotées** ont été modifiés comme suit:
 - Transmission et publication des rapports de gestion annuels: au plus tard 4 mois après la date de clôture du bilan (contre 6 mois jusqu'à présent)
 - Transmission et publication des rapports intermédiaires: au plus tard 3 mois après la date de clôture du rapport intermédiaire (contre 4 mois auparavant)

Le nouveau règlement entrera en vigueur le 1er janvier 2005 et sera appliqué pour la première fois au rapport annuel ou au rapport intermédiaire 2005. Le Règlement de cotation sera adapté en conséquence.

2. Les **transactions des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale de sociétés cotées** portant sur des actions de leurs propres sociétés devront être rendues publiques des plus brefs délais. Le projet du nouveau règlement sera soumis ces prochaines semaines à une vaste procédure de consultation et publié sur le site web de la SWX.

Par ailleurs, dans le contexte des démissions enregistrées au cours des derniers mois, l'Instance d'admission a pris acte des **élections complémentaires** suivantes:

Elu par economiesuisse:

- **Bruno Allmendinger**, directeur financier, Sulzer AG, Winterthour, remplace Gerold Bühler qui a démissionné l'an dernier.

Elus par le Conseil d'administration de la SWX:

- **Rémy Best**, , partenaire, Pictet & Cie Banquiers, Genève, remplace Thierry Lombard, Lombard Odier Darier Hentsch, membre de l'Instance d'admission pendant 20 ans.
- **Rolf Watter**, partenaire et membre de la Direction générale, Bär & Karrer Avocats, Zurich, remplace Pierre Fischer, Banque Cantonale Vaudoise, qui a démissionné l'an dernier.

Au vu de ces changements de personnes, l'Instance d'admission a renouvelé sa composition en élisant

- en tant que vice-président: **Raymund Breu**, CFO et membre de la Direction générale du Groupe, Novartis SA, Bâle (successeur de Thierry Lombard).
- en tant que membre du Comité de l'Instance d'admission (successeur de Thierry Lombard): **Felix M. Stählin**, président de la Direction générale, Nationale Suisse Assurances, Bâle.

Daniel Keist, auparavant partenaire chez Ernst & Young, a été nommé responsable du département Admission et directeur de l'Instance d'admission. Il prendra ses fonctions début août. Il succède à Heinrich Henckel, qui pourra ainsi se consacrer davantage à sa mission de CEO de la SWX Swiss Exchange dans le cadre de la réorganisation survenue début 2003.

Instance d'admission SWX Swiss Exchange

(État au 5 mai 2003)

Président

Peter E. Merian *
CEO
Banque Sarasin & Cie S.A., Bâle

Vice-président

Raymund Breu *
CFO et Membre de la Direction du Groupe
Novartis SA, Bâle

Membres

Bruno Allmendinger
Chief Financial Officer, Member of the Executive Committee
Sulzer AG, Winterthur

Raymond J. Bär
Vice-président de la direction générale du groupe
Julius Bär Holding SA, Zurich

Rémy Best
Associé
Pictet & Cie Banquiers, Genève

Reto A. Cavelti
Managing Director and Senior Executive Officer for Switzerland
Citigroup Global Markets Ltd., Zurich

Hans Fischer
Membre de la Direction générale
Banque Cantonale de Zurich, Zurich

Reto Francioni

Président du Conseil d'administration
SWX Swiss Exchange, Zurich

* Membre du Comité de l'Instance d'admission

Tobias Guldemann
Managing Director
Credit Suisse Group, Zurich

Roland Lösler
Membre du Conseil d'administration
Clariant SA, Muttenz

Dr. Markus Dietrich Niederhauser
General Counsel
Bobst Group SA, Lausanne

Wolfgang H. Reichenberger *
Directeur Général & CFO
Nestlé AG, Vevey

Marcel Rohner *
Member of the Group Managing Board
UBS AG, Zurich
CEO UBS Wealth Management and Business Banking

Felix M. Stählin *
Président du Comité de direction
Nationale Suisse Assurances, Bâle

Rolf Watter
Avocat
Partenaire, Membre de la Direction générale
Bär & Karrer, Zurich

* Membre du Comité de l'Instance d'admission